INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION
CHU DE REIMS

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2024

ECOLE IADE DU CHU DE REIMS
45 RUE COGNACQ JAY
51 092 REIMS
☏ 03-26-78-74-61
ecole.iade@chu-reims.fr

ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES

CHU-Reims

SOMMAIRE

1 LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION 3

2 LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION 4

2.1 Le profil des étudiants en formation 4

2.2 Les valeurs 5

2.3 La finalité de la formation 6

2.4 Les compétences attendues 7

3 LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE 8

4 LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION 8

5 LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT EN LIEN AVEC LES EMPLOYEURS ET /OU DU FINANCEUR CONCERNE 9

6 LE PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP 10

7 L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET LA STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS 10

7.1 Le suivi de l'étudiant à l'école 10

7.2 Le suivi en stage 11

8 LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE 11

La liste des lieux et places de stage est présentée en annexe 4. 13

9 LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT 13

10 LES MODALITES D'EVALUATION DE LA QUALITE DES LIEUX DE STAGE PAR LES ETUDIANTS 14

11 LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE 14

11.1 L'environnement de l'école 14

11.2 Les réunions de vie étudiante et les délégués de promotion 15

11.3 Les portes ouvertes 15

12 LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE 15

12.1 L'évaluation des prestations pédagogiques de l'école 15

12.2 La démarche qualité – gestion des risques à l'IRF 16

LA BIBLIOGRAPHIE : 18

LES ANNEXES : 18

Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire 19

Annexe 2 : l'organigramme au 25/09/2023 20

Annexe 3 : La planification de l'alternance 2023-2024 22

Annexe 4 : la liste des stages sous convention 23

GLOSSAIRE :

ARS : **A**gence **R**égionale de **S**anté

CHU : **C**entre **H**ospitalier **U**niversitaire

CM : **C**ours **M**agistral

CROUS : **C**entre **R**égional des **Œu**vres **U**niversitaires et **S**colaires

DREETS : **D**irection **R**égionale de l'**E**conomie, de l'**E**mploi, du **T**ravail et des **S**olidarités

ECTS : **E**uropean **C**redit **T**ransfert **S**ystem

IADE : **I**nfirmier **A**nesthésiste **D**iplômé d'**E**tat

IBODE : **I**nfirmier de **B**loc **O**pératoire **D**iplômé d'**E**tat

IDE : **I**nfirmier **D**iplômé d'**E**tat

IRF : **I**nstitut **R**égional de **F**ormation

MAR : **M**édecin **A**nesthésiste **R**éanimateur

MERM : **M**anipulateurs en **E**lectrologie **M**édicale

OPH : **Oph**talmologie

ORL : **O**to-**R**hino-**L**aryngologie

PMO : **P**rélèvements **M**ulti-**O**rganes

SAMU : **S**ervice D'**A**ide **M**édicale **U**rgente

SMUR : **S**ervice **M**obile d'**U**rgence et de **R**éanimation

SSPI : **S**alle de **S**urveillance **P**ost-**I**nterventionnelle

TD : **T**ravaux **D**irigés

UCA : **U**nité de **C**hirurgie **A**mbulatoire

UE : **U**nité d'**E**nseignement

UFR : **U**nité de **F**ormation et de **R**echerche

URCA : **U**niversité de **R**eims **C**hampagne **A**rdenne

Introduction

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour **répondre aux besoins de santé** des personnes dans le **domaine des soins en anesthésie.** Ce domaine comprend « l'anesthésie [les périodes pré, per et post interventionnelles] … la réanimation, … les [soins] d'urgences … et la prise en charge de la douleur »[1]. Les contenus de formation proposés à l'école d'IADE de Reims tiennent compte de **l'évolution des savoirs et de la science** dans l'ensemble de ce domaine et sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.[2]

Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a comme finalité de **professionnaliser** le parcours de l'étudiant. L'étudiant construira progressivement les éléments de ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'aptitudes et de comportements aussi bien à l'école que pendant les stages. Ainsi, il **développera et pourra acquérir :**

- **Des savoirs** théoriques, cliniques, méthodologiques, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles. Tous ces éléments concourent à une prise en soin optimal du patient par une équipe d'anesthésie.
- Une **capacité critique** et de questionnement. En conduisant une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et en acquérant progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste, il construit son projet professionnel.

L'objectif est d'amener l'étudiant à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son domaine de responsabilité et de compétence. Il intervient seul et/ou en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence et de la douleur.

L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat travaille au sein **d'équipes pluridisciplinaires** dans un cadre réglementaire défini, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes-réanimateurs. Il intervient dans les différents sites d'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle au sens des articles D. 6124-91 du code de la santé publique, dans les services d'urgences intra et extrahospitalières et lors de certains types de transports (SAMU, SMUR, autres transports sanitaires). Sa formation et son expertise lui confèrent une aptitude supplémentaire au sein de ces différents sites et lui permettent également d'intervenir en tant que personne-ressource ou formateur, notamment au bloc opératoire et dans les unités de réanimation et d'urgences.
L'infirmier anesthésiste coordonne ses activités avec les services d'hospitalisation, médico-techniques et biomédicaux.
L'infirmier anesthésiste réalise également des activités de prévention, d'éducation, de management

[1] Titre 1er, article 1er de l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste Annexe III: référentiel de formation modifié par l'arrêté du 17 janvier 2017
[2] Ibid. annexe III

et de formation. L'ensemble de ces activités sont abordées au cours de son cursus de formation.

L'infirmier anesthésiste a une capacité d'intervention exclusive, dans le cadre d'une stratégie d'anesthésie établie par un médecin anesthésiste réanimateur. L'entrée en formation requière un exercice de deux ans en tant qu'infirmier diplômé d'Etat. **A l'issue de la formation, il obtiendra un diplôme d'Etat et un niveau Master.**
Ainsi, ce projet pédagogique se veut être un repère et un guide à l'attention de :

- L'étudiant ;
- L'ARS Grand Est ;
- Les représentants de l'Etat dans la région ;
- L'Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Les Directions du CHU de Reims ;
- Les Directions des Soins des établissements recevant des stagiaires ;
- La Coordination de l'IRF du CHU de Reims ;
- Le Directeur scientifique ;
- Les membres des sections compétentes ;
- Les enseignants vacataires ;
- Les cadres de santé et les professionnels recevant des stagiaires ;
- L'équipe pédagogique et administrative de l'EIADE.

1 LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION

La formation d'infirmier anesthésiste a pour vocation de préparer l'étudiant à l'exercice et à l'évolution de son métier. Ce projet pédagogique est en conformité avec l'arrêté de formation modifié du 23 juillet 2012.
L'école IADE du CHU de Reims a une capacité de 25 étudiants par promotion et est conventionnée avec Université Reims Champagne-Ardenne (URCA), pour la délivrance du grade master.
Les sept compétences développées au cours de la formation (théorique et cliniques) sont les suivantes :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.

2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.

3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.

4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie-réanimation.

5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.

6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.

7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.

Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa **compétence** et de son **identité professionnelle**, à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, aptitudes et comportements, ceci dans un contexte **d'adultes en formation**.

L'école des infirmiers anesthésistes est située au premier étage de l'IRF au sein du CHU de Reims et à proximité immédiate de l'UFR de santé de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA). Sa localisation est facilitante pour l'accès aux stages et aux enseignements en partenariat avec l'université. Elle permet une étroite collaboration avec les équipes d'anesthésie médicale et paramédicale du CHU.

2 LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION

2.1 LE PROFIL DES ETUDIANTS EN FORMATION

Les modalités d'entrée en formation sont stipulées dans l'arrêté de formation modifié du 23 juillet 2012, à savoir être titulaire du diplôme d'état infirmier (ou équivalent) **ET** justifié d'au moins 2 années d'expériences. Ils sont recrutés par concours après une épreuve d'admissibilité écrite et une épreuve d'admission (orale). Ils viennent de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer.

La formation est payante. Les étudiants ont pour la plupart une prise en charge financière par leur employeur. Les autres sont en autofinancement.

Le quota de l'école d'IADE du CHU de Reims est actuellement de 25 étudiants par promotions.

Promotion 2023-2025 :

Taux de réussite au concours 2023 : 26 reçus / 37 candidats

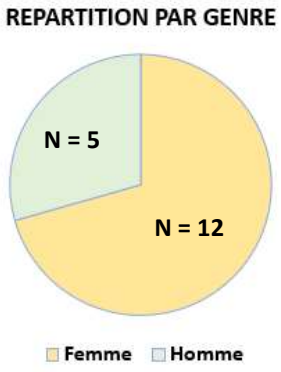

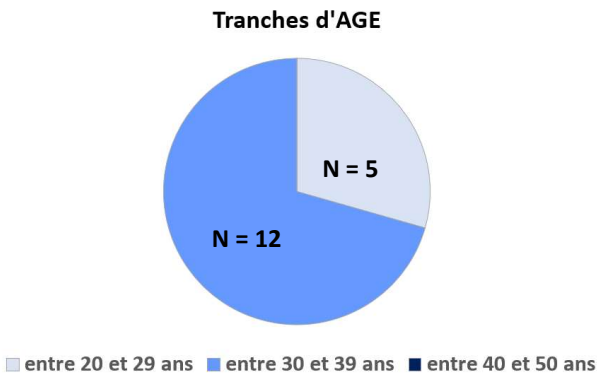

17 étudiants ont débuté leur formation le 2 octobre 2023 dont 12 femmes et 5 hommes.
La moyenne d'âge est de 30,5 ans. Le plus jeune a 24 ans et le plus âgé : 39 ans.
L'expérience IDE moyenne avant la reprise des études est de 6,76 ans.

Origine professionnelle	Nombre d'étudiants concernés
Fonction publique hospitalière	13
Salarié du privé	4

Origine géographique	Nombre d'étudiants concernés
CHU de Reims	5
Marne (Hors CHU de Reims)	2
Ardennes	3
Aube	3
Haut de France	1
PACA	3

Prise en charge financière des études	Nombre d'étudiants concernés
Financement par un tier *(Etudes promotionnelles, …)*	14
Autofinancement	3

2.2 LES VALEURS

Les valeurs humaines telles que la bienveillance, le respect d'autrui, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, l'entraide, l'altruisme, l'équité, l'empathie, l'écoute et l'ouverture d'esprit sont le socle de ce projet pédagogique, valeurs partagées au sein de l'Institut Régionale de Formation (IRF).
Le projet pédagogique de l'école IADE de Reims repose sur des valeurs, des principes et des concepts pédagogiques.

Les valeurs attendues de l'étudiant sont :

- **L'intégrité**, qui s'entend comme l'honnêteté nécessaire à une relation responsable entre l'étudiant adulte et les acteurs de son apprentissage. L'intégrité suppose, chez l'étudiant, de

la rigueur tant personnelle que professionnelle, propre à concrétiser l'appartenance professionnelle.

- **Le respect,** en particulier des personnes que l'étudiant va côtoyer durant sa formation : les patients, leurs familles, les personnels de santé rencontrés, les enseignants, les personnels administratifs et techniques, les autres étudiants et élèves, durant la formation. **Le respect, c'est aussi celui** de l'environnement pédagogique, mutualisé au sein de l'IRF.
- **L'autonomie** : c'est *« rendre les apprenants acteurs, promouvoir une logique de contrat, placer la personne au centre du processus de formation, développer les formes d'accompagnement et de médiation adaptées, tout cela ne prend sens que dans une perspective de développement de l'autonomie des apprenants, de passage d'une pédagogie de la transmission à une pédagogie de l'appropriation, condition essentielle de pertinence de la formation* » *(Carré, 2011, p. 431)*
- **L'apprenance :** elle se définit comme *« un ensemble durable de dispositions favorables à l'action d'apprendre dans toutes les situations formelles et informelles de façon expériencielle ou didactique » (Carré et al., 2009, p. 75).* L'apprenance comprend les facteurs personnels ou *« souci de la personne formée »,* les facteurs comportementaux ou *« encadrement facilitant »* et les facteurs environnementaux ou *« environnement apprenant » (Carré, 2011).*
- **L'évaluation**, qui inscrit l'étudiant dans une démarche continue d'auto-évaluation, de réflexivité et de recherche de solutions, afin de développer les compétences requises à la dispensation de soins infirmiers spécialisés en anesthésie sécuritaires, personnalisés, en adéquation avec les données actuelles de la science, les besoins et les attentes des personnes soignées.

2.3 LA FINALITE DE LA FORMATION

La finalité de la formation est l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé de la population dans le domaine de l'anesthésie.

C'est une formation pour des infirmier(e)s souhaitant se spécialiser. Elle se déroule en alternance et est professionnalisante.

- **Une formation d'adulte** : selon Mucchielli *(2008),* l'adulte est capable d'initiatives, de décisions personnelles et d'engagements actifs dans le processus de développement personnel et professionnel. Il est alors responsable de tout ce qu'il entreprend, y compris ses apprentissages**.**
- **Une formation par alternance :** selon Le Boterf *(2000)*, elle permet un va et vient continu entre les savoirs (exposés en cours) et les savoir-faire (acquis en stage) favorisant, d'une part, les savoirs transférer de la théorie vers la pratique et, d'autre part, la démarche réflexive de l'étudiant à la recherche d'éléments théoriques venant renforcer sa pratique.
- **Une formation professionnalisante :** La formation a pour objectif « d'*amene(r) (l'étudiant) à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable*

d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence. »[3]

- L'étudiant sera acteur de sa formation. Il est attendu une implication personnelle dans la formation, une auto-évaluation, un engagement et une réflexion sur la future profession.
- **Une formation avec l'obtention d'un grade master :** Il est attendu l'acquisition de trois groupes de compétences en lien avec ce niveau universitaire :
    - **des savoirs théoriques et pratiques**
    - **des aptitudes cognitives et pratiques**
    - **des compétences en termes de responsabilité et d'autonomie**
- **Une formation permettant l'obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) Douleur:** c'est une spécificité de l'école de REIMS. L'UE 4-3 sur la gestion de la douleur est intégrée dans le DU Douleur proposé par l'URCA. Les étudiants suivent les enseignements à l'université et les évaluations du DU et de l'UE sont communes.

2.4 LES COMPETENCES ATTENDUES

Le but de la formation professionnelle est de permettre à des personnes en exercice de développer leurs compétences. Sous ce terme de compétence est désignée « *une combinaison de connaissances, capacités et comportements directement utile et mise en œuvre dans un contexte professionnel* » *(Le Boterf et al., 1992, p. 33).*

En effet la compétence d'un professionnel ne se limite pas à la seule maîtrise de la technique mais elle met en jeu également la qualité relationnelle ainsi que la capacité à mobiliser ses connaissances en situation. La compétence est bien la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel requis à la réalisation d'activités dans une situation déterminée. Elle « *est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment* » *(Zarifian, 1999, p. 70).*
Le référentiel de formation définit les 7 compétences citées ci-dessus. Les Unités d'Enseignements (UE), réparties sur les 4 semestres que compte la formation, sont en lien avec ces compétences. A chaque UE correspondent un nombre d'ECTS. La formation est universitarisée et donne l'acquis de 120 ECTS au bout des 24 mois de formation.

Dès l'entrée en formation, l'accent est mis sur les travaux personnels concernant la pratique professionnelle (l'intubation, la fonction neurologique, cardiaque et respiratoire, analyse de cas concret...). Le but est de proposer rapidement les enseignements spécifiques à l'anesthésie tout en favorisant l'autonomie par la recherche d'informations comme des données scientifiques probantes. Tous les travaux à rendre sont sous forme de documents formalisés et seront présentés oralement à la promotion. L'objectif est de travailler sur l'aisance à l'oral. Un bilan individuel de la prestation est réalisé par les formateurs.

[3] Op. Cit 1, annexe III : le référentiel de formation, p 1

3 LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE

La convention d'universitarisation entre l'école IADE et l'URCA permet aux étudiants de bénéficier de l'accès à une plateforme appelée MOODLE© et d'une adresse mail universitaire. La plateforme donne l'accès aux cours à tout moment ainsi qu'à différents logiciels.

L'IRF dispose de WIFI ouvert aux étudiants dans toutes les salles de cours et dans les espaces communs. Un des amphis est dit interactif et permet l'organisation de séminaires et conférences avec des intervenants extérieurs.

Les enseignements sont prévus sur des supports variés dont des supports numériques avec des logiciels de bureautique (Word©, Excel©, Powerpoint©...). Des cours sont réalisés en visioconférence via Teams. Dans le cadre de l'UE pharmacologique, les étudiants disposent d'un accès aux quizz via internet.

Tous les rendus de travaux sont demandés sur support numérique en mode PDF©, et archivés sous cette forme.

Certains enseignements sont réalisés en e-learning (apprentissage à distance).

4 LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

Les prérequis à la formation d'infirmier anesthésiste reposent sur le programme de formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier reconnu au grade de licence.
Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation de chacune des UE de la formation IADE sont conformes à l'arrêté de formation.

Les enseignements théoriques sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie…), d'enseignements dématérialisés. (910 heures).

Les enseignements cliniques sont réalisés en stages (2030 heures).

L'analyse de pratique professionnelle est une méthode pédagogique clé de la formation proposée à Reims. Elle est sous forme de retours d'expérience organisés à l'école. Des situations professionnelles apprenantes sont choisies et analysées avec des professionnels en activité.

En première année, les étudiants rendent des travaux écrits sur l'analyse d'une feuille d'anesthésie d'une situation à laquelle ils ont participé. En deuxième année, ce travail est plus large et concerne l'analyse d'une situation clinique.

Les travaux de recherche comprennent en particulier le stage de recherche et le mémoire de fin d'étude :

- Stage recherche : ce stage est détaillé dans le paragraphe sur les stages
- Le mémoire de fin d'études qui débute en fin de 1° année, doit permettre à l'étudiant de construire une étude dans le champ des soins infirmiers en anesthésie-réanimation-urgences-douleur. Des enseignements et un accompagnement spécifique permettront à l'étudiant de mener à bien ce projet de recherche individuel. Il sera guidé par un directeur méthodologique et un professionnel expert.

La pluridisciplinarité entre étudiants est développée grâce aux cours réalisés en commun avec les écoles et instituts de l'IRF : par exemple des interventions sous forme de TD ou CM avec des étudiants manipulateurs en électroradiologie, IBODE, sages-femmes... Plusieurs séances de simulation sont organisées conjointement avec les ambulanciers, étudiants sage-femme, IBODE et MERM.

Des liens forts sont établis entre le lieu d'activité professionnelle et l'école pour faciliter la mobilisation des connaissances en situation d'activité clinique et ainsi apporter une réponse personnalisée à chaque patient. Ils se traduisent par des visites des formateurs sur le terrain, un suivi pédagogique des étudiants en stage sur demande, une participation des professionnels aux enseignements, aux jurys, aux instances, ainsi que la co construction de dispositifs pédagogiques et de projets d'encadrement en partenariat entre des formateurs de l'école et des professionnels de terrain ... **Le stage est considéré comme un lieu de formation à part entière**.

5 LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT EN LIEN AVEC LES EMPLOYEURS ET /OU DU FINANCEUR CONCERNE

Pendant toute la durée de la formation de l'apprenant, l'école d'infirmiers anesthésiste de REIMS maintient son étroite collaboration avec les employeurs.
Plusieurs actions sont menées :

- Des visites sur les lieux d'exercice pour accompagner les professionnels de terrain dans leur mission de tutorat des apprenants
- Une réunion d'informations pour les tuteurs des stages organisée sur une journée tous les ans
- La mise à disposition des documents d'informations : projet pédagogique, programmes de formation continue…

- Le secrétariat ouvert de 8h à 16h tous les jours ouvrés avec une secrétaire répondant aux appels et pouvant joindre un formateur si besoin.

6 LE PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Une procédure d'intégration des étudiants IADE a été mise en place. Elle définit les pièces à fournir. Le premier jour de formation, il est remis aux étudiants le projet pédagogique, le livret d'accueil en formation, le planning de formation, la procédure d'inscription à l'université, ainsi que différents documents pédagogiques. Les informations logistiques sont expliquées : utilisation des badges repas, accès à la bibliothèque, à la blanchisserie...)

Concernant les étudiants en situation de Handicap, des référents sont identifiés pour l'IRF et des informations sont disponibles sur le site internet et par support écrit. Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'URCA est aussi à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent suivre leur formation dans des conditions optimales.

Les référents Handicap pour l'IRF sont : Josette LELIEVRE, Sandra GUESNEL et Corentin SBROVAZZO

7 L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET LA STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DE PARCOURS

7.1 LE SUIVI DE L'ETUDIANT A L'ECOLE

Indispensable à la professionnalisation, le suivi pédagogique individuel et collectif permet :

- D'identifier en début de formation les acquis professionnels et déterminer les besoins personnels de formation des étudiants
- D'évaluer les méthodes de travail,
- D'accompagner chaque étudiant dans ses apprentissages et dans son parcours professionnel

Un entretien pédagogique individuel est organisé à chaque fin d'année universitaire. Cet entretien vise à faire le bilan avec l'étudiant de ses points forts, ses points à améliorer et de repérer des signaux de risques de ruptures de parcours. Pour y pallier, un accompagnement personnalisé peut être mis en place suivant la situation de l'étudiant : travaux dirigés personnalisés, simulation...

Une procédure de suivi d'un étudiant « décrocheur » ou en difficulté dans la formation a été instaurée dans le cadre de la certification Qualiopi. Elle comprend un processus d'identification des signes d'alerte de ces situations amenant à la vigilance de l'ensemble de l'équipe de l'école d'IADE.

Elle se traduit par la mise en œuvre d'entretiens formels et d'un suivi personnalisé organisé par l'équipe pédagogique. Un logigramme d'aide à la décision pour les conduites à tenir en fonction du risque a été créé. Le processus de suspension de formation est formalisé.

7.2 LE SUIVI EN STAGE

Le livret d'accueil des stages : les éléments d'information sur le lieu de stage, les situations les plus fréquentes, les éléments de compétences spécifiques à acquérir, les modalités d'accueil et d'encadrement... Le livret d'accueil par les lieux de stage n'est pas systématisé. L'école propose donc un livret de présentation de tous les terrains de stages. Ce livret a été réalisé et est mis à jour annuellement par les étudiants.

Un suivi pédagogique en stage peut être demandé par le formateur de l'école, l'étudiant ou le tuteur de stage. Il a pour but de faire un bilan d'avancement de l'acquis des compétences, d'observer l'étudiant en situation, de mettre en valeur ses points forts et d'objectiver des points à améliorer.

Les bilans de stage sont des temps forts qui permettent à l'étudiant de s'autoévaluer. Un bilan de mi stage est planifié systématiquement avant le bilan de fin de stage. Un mode d'emploi est diffusé aux évaluateurs.

Un portfolio individuel est donné à chaque étudiant en début de formation. C'est un outil pédagogique à l'attention de l'étudiant.

8 LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

La formation IADE est organisée en alternance entre les stages et l'école. C'est une alternance intégrative basée sur l'étude des situations. L'alternance intégrative vise à créer de la cohérence et à établir des liens entre les apprentissages faits sur les lieux de formation et les connaissances théoriques.

La planification de l'alternance (détail en annexe 3).

- En première année de formation, les lieux de stages sont prévus et planifiés par l'école.
- En deuxième année, les étudiants se répartissent les stages à partir d'une liste de stages disponibles et en respectant l'obligation des spécialités à réaliser pendant leur cursus. Des propositions de stage peuvent être faites et sont à valider par l'équipe pédagogique.

Un stage optionnel peut être demandé par l'étudiant où il le souhaite, sous conditions d'avoir des objectifs précis, un cadre de santé et un encadrement règlementaire par un tuteur IADE. Le service d'accueil et l'école IADE établiront une convention.

Les disciplines optionnelles en stage sont la chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, grands brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...)

Le parcours de stage des étudiants, leur durée et leur périodicité sont définis dans le référentiel de formation. Sur l'ensemble de la formation, la durée minimum de stage dans chacune des disciplines est définie comme suit :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	Durée minimale obligatoire par spécialité (en semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique…	**8**
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie...	**4**
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	**4**
Anesthésie réanimation obstétricale	**4**
Anesthésie réanimation pédiatrique	**4**
Prise en charge en préhospitalier (SMUR, Urgence…)	**4**
Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose…	**2**
Stage au sein d'une équipe de recherche	**4**

Les stages en salle de surveillance post interventionnelle (SSPI) et à la prise en charge de la douleur sont intégrés dans les stages réalisés suivant les opportunités.

Le stage recherche : Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche scientifique. Les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus. L'objectif est d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des résultats. L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de celle-ci : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse, exploitation des données et publication. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Le thème de la recherche est choisi en concertation avec le directeur scientifique responsable de cet enseignement. La restitution de ce stage recherche se fera sous forme d'un rapport synthétique et fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école appartenant à la filière anesthésie-réanimation et le maître de stage.

Ce rapport a pour objet de décrire le protocole de recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité. Il s'attachera à décrire les objectifs, la méthodologie, les résultats obtenus, et l'implication de l'étudiant.

L'organisation pratique :

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine avec un maximum de 48h sur 7 jours. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil. Les horaires de nuit sont possibles en deuxième année, ceux de fin de semaine ou de jours fériés dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement IADE.

L'évaluation du stage :

Dans chaque stage, le tuteur de stage ou le maitre de stage en concertation avec les professionnels de l'équipe renseigne la feuille d'évaluation. Il remplit la validation totale ou partielle des compétences. Chaque rubrique est argumentée de façon précise et factuelle. La mention « stage validé » ou « stage non validé » est soumise au jury semestriel. Chaque stage validé donnera lieu à l'attribution d'ETCS.

La liste des lieux et places de stage est présentée en annexe 4.

9 LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité directe d'un médecin anesthésiste-réanimateur, d'un maître de stage cadre de santé et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'Etat. Pour les stages hors bloc opératoire, d'un autre professionnel médical ou paramédical expert de la discipline.

Toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement de l'autonomie dans l'exercice de son futur métier.

Au cours de la première année de formation, la participation d'un étudiant infirmier anesthésiste à l'anesthésie, quelle que soit la technique utilisée, **n'est possible qu'en présence** d'un infirmier anesthésiste. Ainsi, l'étudiant IADE de première année ne pourra pas participer, seul avec un médecin anesthésiste ou un interne d'anesthésie, à une anesthésie **hors** de la présence d'un infirmier anesthésiste diplômé, ni assurer la surveillance d'un patient anesthésié y compris pendant une phase stable de l'anesthésie.

La responsabilité de l'encadrement des étudiants IADE en stage est partagée entre le maitre de stage (cadre de santé) qui représente la fonction organisationnelle, le tuteur de stage (IADE référents des étudiants) qui représente la fonction pédagogique et de suivi du stage et le professionnel de proximité (IADE en exercice) qui représente la fonction d'encadrement au

quotidien. Une formation au tutorat des étudiants est proposée par l'école, chaque année.

Un tuteur est identifié dans chaque lieu de stage. Une liste est établie et mise à jour régulièrement.

10 LES MODALITES D'EVALUATION DE LA QUALITE DES LIEUX DE STAGE PAR LES ETUDIANTS

Un bilan de stage collectif est réalisé par les étudiants à chaque regroupement à l'école. Un questionnaire en ligne est à disposition de l'étudiant. Les résultats sont traités à la fin de chaque année universitaire. Des actions d'amélioration sont proposées.

11 LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE

11.1 L'ENVIRONNEMENT DE L'ECOLE

L'EIADE de Reims est situé sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'UFR de médecine composée des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie (Unité de Formation et de Recherche).

Il fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 10 formations paramédicales ainsi que l'école de Sage-Femme :

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Une école des Infirmiers de bloc opératoire (EIBODE) et une des infirmiers puéricultrices (EIPDE)
- L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- Les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- Les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA) et d'Auxiliaire Ambulancier
- Le Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM)
- Les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)

L'Institut Régional de Formation (IRF) est intégré dans le Pôle Ressources Humaines-Organisation des Soins-Formation-Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support. La Directrice Générale du CHU à ce titre est la représentante légale de l'école. Deux directeurs des soins se répartissent les directions de ces instituts et écoles.

Ainsi, l'école d'IADE dispose des structures :

- A l'IRF : du centre de simulation, du centre de documentation, d'une lingerie, de vestiaires, des espaces de détente sur les 4 niveaux ;
- Dans l'enceinte du CHU : de la médecine du travail, d'un restaurant du personnel et de

relais H ;

- A l'URCA : des bibliothèques universitaires et des œuvres universitaires.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Elle se traduit par un dialogue constructif entre acteurs de formation, direction et étudiants.

11.2 LES REUNIONS DE VIE ETUDIANTE ET LES DELEGUES DE PROMOTION

Des réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus. Au minimum, une réunion propre à l'école est prévue par an. En plus de ces réunions, des réunions communes à l'IRF sont programmées pour la promotion de projet commun et le développement d'une dynamique IRF (3 par an).

Deux délégués et deux suppléants, par promotion, sont élus au suffrage universel, chaque année. Ces élections font l'objet d'un procès-verbal. Leur rôle est de représenter les étudiants au sein des différentes instances réglementaires, de faire les liens entre les étudiants et l'équipe pédagogique, d'animer la vie de la promotion et de favoriser la notion d'équipe.

11.3 LES PORTES OUVERTES

Chaque année, l'IRF organise une journée porte ouverte **:** cet événement permet aux futurs étudiants de découvrir la structure et de se familiariser avec les diverses cursus et métiers de la santé. A travers les stands répartis sur l'ensemble des quatre étages du bâtiment, les visiteurs peuvent s'informer, échanger avec les représentants et les étudiants en formation des écoles et instituts, mais également avec d'autres professionnels invités pour l'occasion : diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien…(métiers en lien avec la santé) venus présenter leurs parcours et le métier. Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet évènement est aussi une opportunité pour les étudiants qui y participent, de valoriser leur formation, leurs futurs métiers et d'échanger autour de leurs valeurs du soin. A l'école d'IADE, cette journée est une activité pédagogique soumise à évaluation.

12 LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

12.1 L'EVALUATION DES PRESTATIONS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE

A la fin de chaque semestre, les étudiants sont sollicités pour évaluer le contenu des enseignements théoriques, cliniques et en fin de deuxième année sur l'atteinte des objectifs de formation.

Ce bilan de fin de semestre est proposé aux étudiants via une grille de recueil préétablie selon des critères abordés d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Ces résultats servent de réajustement pour l'équipe pédagogique et pour l'élaboration du futur projet pédagogique.

12.2 LA DEMARCHE QUALITE – GESTION DES RISQUES A L'IRF

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des évènements indésirables en ligne via le logiciel «*BlueMédi*» du site internet du CHU ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les déclarations sont étudiées en comité qualité de l'IRF et donnent lieu à une réponse personnalisée s'il y a lieu.

L'EIADE, comme l'ensemble des formations de l'IRF, est engagée dans une démarche qualité. Cette démarche s'appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ).

Des auditeurs internes à l'IRF et à l'IFSI sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d'amélioration des prestations.

La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le suivi des plans d'actions d'amélioration élaborés à partir des évènements déclarés ou la prévention des risques.

L'école est certifiée Qualiopi depuis novembre 2021. La prochaine visite est prévue en 2024.

LA BIBLIOGRAPHIE :

Carré, P. & Lebelle, M. (2009). Apprenance. Dans J-P. Boutinet (Ed.), *L'ABC de la VAE* (pp. 75-76). Érès.

Carré, P. (2011). Pédagogie des adultes et ingénierie pédagogique. Dans P. Carré (Ed.), *Traité des sciences et des techniques de la formation* (pp. 423-444). Dunod.

Chapelle, F. (2018). 16. Modèle de Karasek. Dans F. Chapelle (Ed.), *Risques psychosociaux et qualité de vie au travail : en 36 notions* (pp. 107-112). Dunod.

Le Boterf, G. ; Barzucchetti, S. & Vincent, F. (1992). *Comment manager la qualité de la formation ?* Edition d'organisation.

Le Boterf, G. (2000, 7° édition 2015). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Éditions d'organisation Eyrolles.

Mucchielli, R. (2008). *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*. Editions ESF.

Zarifian, P. (1999). *Objectif compétence.* Editions Liaisons.

LES ANNEXES :

- Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire
- Annexe 2 : l'organigramme au 25/08/2023
- Annexe 3 : la planification de l'alternance 2023/2024
- Annexe 4 : la liste des lieux de stage sous convention.

Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire

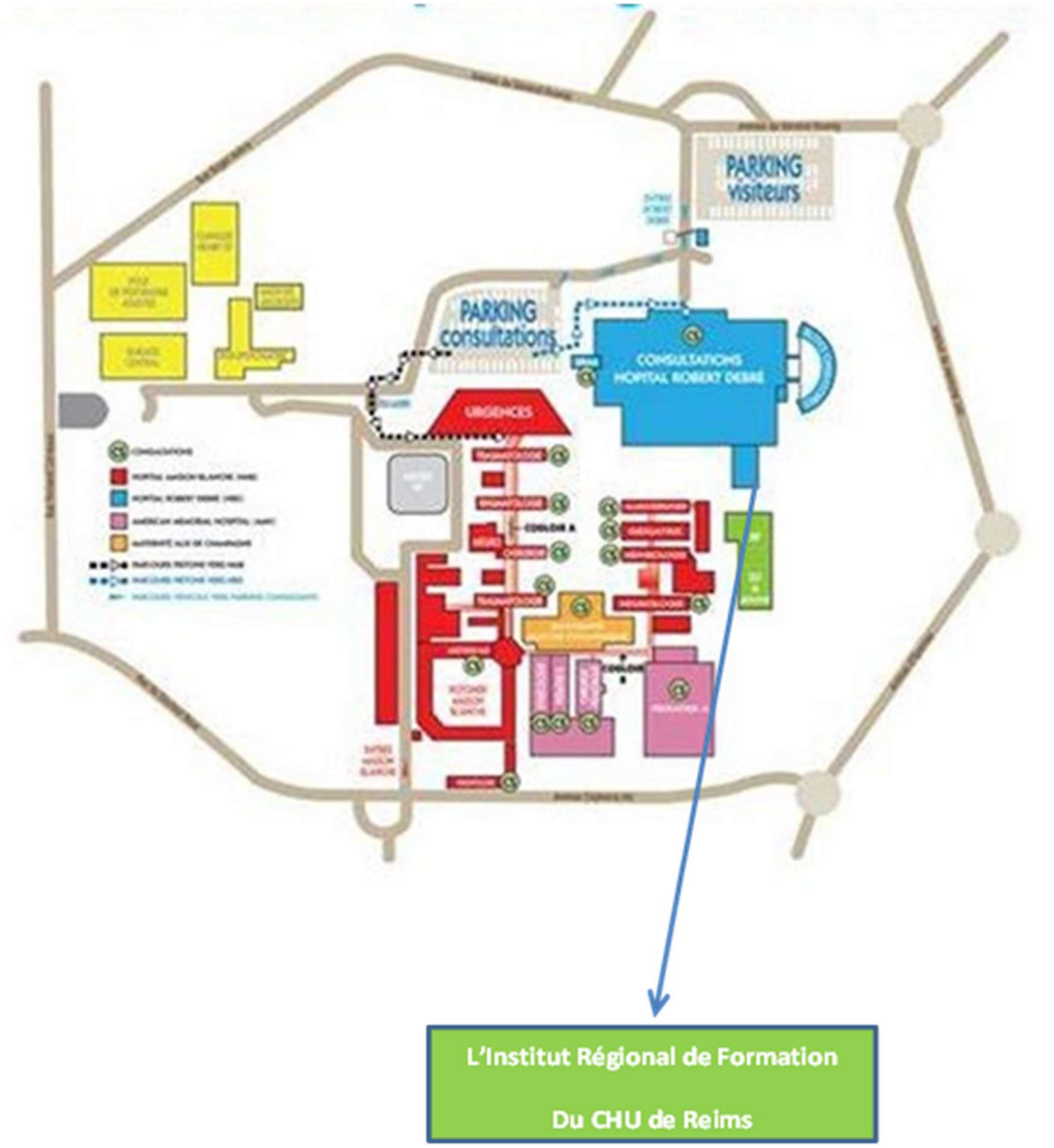

Annexe 2 : l'organigramme au 25/08/2023

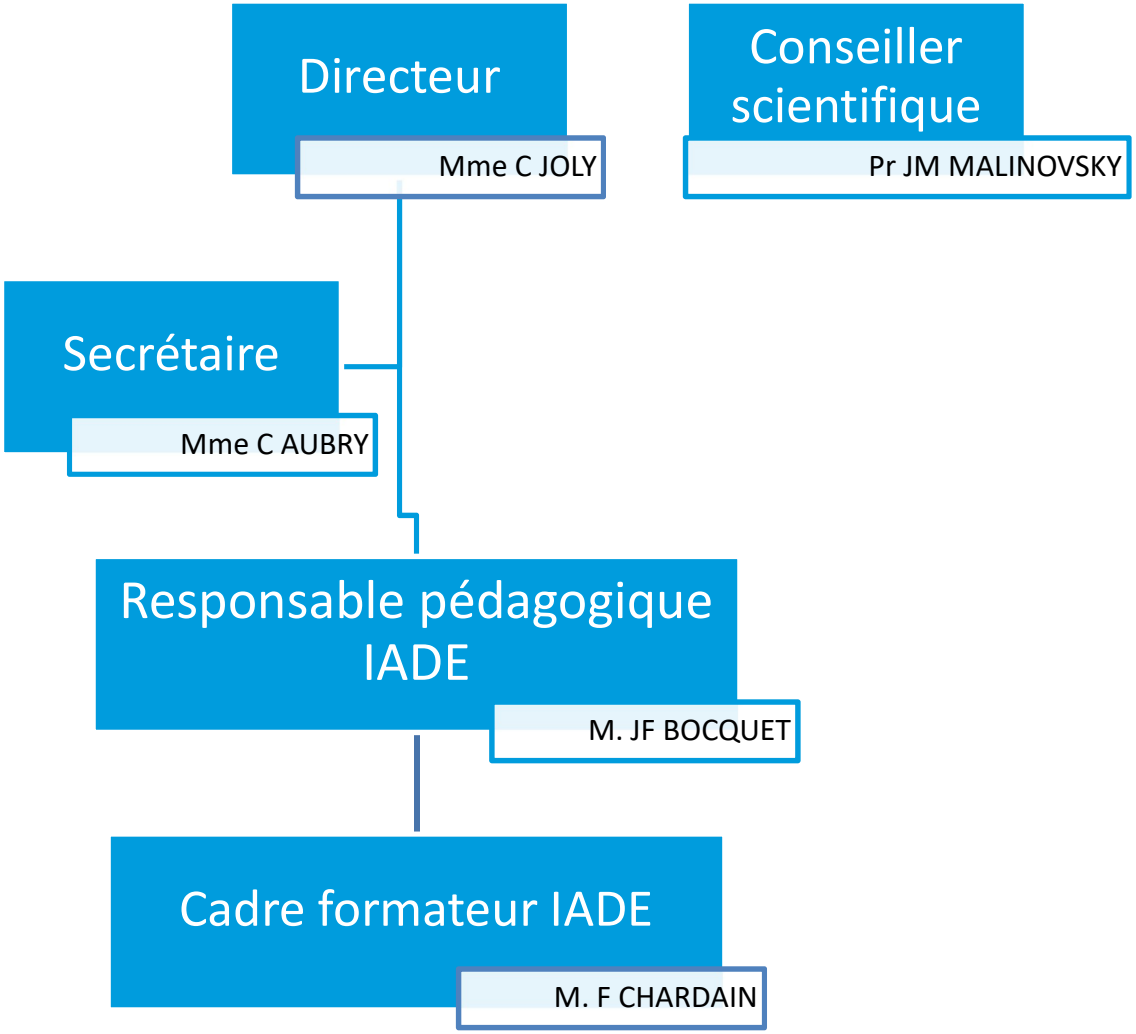

Annexe 3 : la planification de l'alternance 2023/2024

Promotion 2023-2025	
Enseignements théoriques	• 2 au 27 octobre 2023 • 27 novembre au 22 décembre 2023 • 1er au 5 février 2024 • 11 au 29 mars 2024 • 6 au 7 et du 13 au 17 mai 2024 • 24 au 28 juin 2024 • 23 au 27 septembre 2024
Enseignements cliniques	**ST 1 :** du 30 octobre au 24 novembre 2023 **ST 2 :** du 8 au 31 janvier 2024 **ST 3 :** du 6 février au 1er mars 2024 **ST 4** : du 2 au 26 avril 2024 **ST 5** : du 21 mai au 21 juin 2024 **ST 6** : du 22 juillet au 16 août 2024 **ST 7** : du 19 août au 20 septembre 2024
Congés annuels	• Du 26 au 29 décembre 2023 = 4 jours ouvrés • Le 2 janvier 2024 = 1 jour ouvré • Du 29 avril au 3 mai 2024 = 4 jours ouvrés • Le 10 mai 2024 = 1 jour ouvré • Du 1er au 19 juillet 2024 = 15 jours ouvrés
Promotion 2022-2024	
Enseignements théoriques	• 5 au 6 octobre 2023 • 30 octobre au 24 novembre 2023 • 8 janvier au 2 février 2024 • 2 au 19 avril 2024 • 10 au 14 juin 2024
Enseignements cliniques	**ST 1 :** 2 au 4 et du 9 au 27 octobre 2023 **ST 2 :** 27 novembre au 22 décembre 2023 **ST 3** : 5 février au 1 mars 2024 **ST 4** : 4 mars au 29 mars 2024 **ST 5** : 29 avril au 7 juin 2024 **ST 6** : 17 juin au 19 juillet 2024 **ST 7** : 19 août au 20 septembre 2024
Congés annuels	• Du 26 au 29 décembre 2023 = 4 jours ouvrés • Le 2 janvier 2024 = 1 jour ouvré • Du 22 au 26 avril 2024 = 5 jours ouvré • Le 10 mai 2024 = 1 jour ouvré • Du 22 juillet au 9 août 2024 = 14 jours ouvré

Annexe 4 : la liste des stages sous convention

Grand Est

- CHU de Reims : neurochirurgie
- CHU de Reims : chirurgie orthopédique et traumato
- CHU de Reims : gynéco/ obstétrique
- CHU de Reims : chirurgie pédiatrique
- CHU de Reims : hors bloc
- CHU HRD : chirurgie générale, UCA, ORL
- CHU HRD: bloc cardio thoracique
- CHU de Reims : SMUR
- Polyclinique de Bezannes : chirurgie générale, ORL
- Polyclinique de Courlancy : orthopédie
- Institut Godinot
- CH Auban-Moët Epernay
- CH Simone Veil Troyes
- Clinique de Romilly, Pays de Seine
- Clinique de Montier la selle
- CH Châlons-en-Champagne
- CH de Saint-Dizier
- CH de Chaumont
- CH de Sedan
- CH de Rethel
- CH de Charleville-Mézières

Hauts de France

- CH Château-Thierry
- CH de Soissons
- CH de Laon
- CH de Chauny
- CH Saint Quentin
- Hôpital privé de Saint-Quentin
- Polyclinique de Lambres lez Douai

Ile de France

- CHU Robert Debré Paris 19ème (En deuxième année uniquement)
- CH Marne-La-Vallée (Jossigny), Grand Hôpital de l'Est Francilien
- CH de Meaux, Grand Hôpital de l'Est Francilien
- CH Léon Binet Provins

Hors de France

- CHL du Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (Uniquement en deuxième année)